

1.

Débitrice: EGC Fringeli Sàrl, Chauffour 15A,
2824 Vicques
2.

Déclaration de faillite: 10.03.2008
3.

Suspension de faillite: 20.03.2008
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.04.2008
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Office des faillites du district de Delémont
2800 Delémont
- (00292259)